



Les Brèves de Meroux - juin 2016



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Le sujet de discussion le plus fréquent, ces dernières semaines, n'était sans doute pas celui des résultats et des pronostics de l'équipe de France dans l'Euro de football, mais plutôt celui de la météo déplorable que nous avons subie lors de ce printemps particulièrement maussade. Dans notre département, il tombe entre 800 et 850 mm d'eau chaque année. Entre le 1er janvier et le 15 juin 2016, on relève déjà 723 mm de précipitations ! Les plus pessimistes d'entre nous diront que nous n'avons pas eu encore de beaux jours alors que ceux-ci commencent déjà à raccourcir. Les plus optimistes admettent que notre village a été épargné, quand d'autres subissent de gros dégâts des eaux et prédisent que l'été et l'automne compenseront ce triste printemps.

J'ai néanmoins le plaisir de vous annoncer deux bonnes nouvelles :

– *Le périmètre SEVESO, qui s'étendait en plusieurs zones concentriques autour du dépôt pétrolier "Bolloré Energie", rue du 15 juillet 1972, sera considérablement réduit. Cela est dû, notamment, à une diminution de la capacité de stockage et à des règles de sécurité améliorées. Toutes les maisons qui étaient précédemment dans le périmètre, sont maintenant hors du périmètre de risques technologiques. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fera l'objet d'une révision "allégée" pour prendre en compte cette nouvelle situation. Cela signifie clairement que la valeur des maisons de ce secteur n'est plus dévaluée par la proximité du site "Bolloré Energie".*

– *Les travaux de la maison intergénérationnelle débuteront courant septembre. On constate un soutien manifeste des cofinanceurs sur ce projet. Je vous donnerai, dès la fin des travaux, le bilan financier complet de cette opération. Nous pouvons espérer, au début de l'été 2017, la mise à disposition de cet équipement, qui va modifier, dans le bon sens, le quotidien de nos enfants et des associations du village.*

Optimiste de nature, je sais que les beaux jours sont devant nous et que nous allons vivre une agréable période d'été. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de bons moments de repos, de retrouvailles et de partages durant cette période estivale. Les Brèves ne paraîtront pas en juillet. Nous nous retrouverons donc, avec beaucoup de plaisir, au mois de septembre.

Bonnes vacances et bel été à toutes et à tous!

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Infos village

Gym préventive séniors

L'activité reprendra en septembre **les mercredis de 10h à 11h**, salle Michel Brouque en Mairie.



Baby gym (3-6 ans)

Rendez-vous en septembre **les mercredis de 17h00 à 18h00**, dans la petite salle du Fort de Meroux.

Marche nordique

Reprise en septembre, **les lundis de 17h30 à 18h30**.

Pour ces trois activités, renseignements et inscriptions auprès de Pauline ROBIN. Tel 06.09.83.87.75 pauline.robin@sielbleu.org

Le point Relais

Le point de collecte Relais situé derrière la Mairie a été déplacé. Vous le trouverez désormais sur un espace situé sur la rue du lavoir, **LE RELAIS** face à l'arrêt de bus Mairie.

Collecteur d'huile

Le collecteur d'huiles usagées a été retiré de la place de l'ouvrage militaire. Désormais, vous voudrez bien vous rendre à la déchetterie de Danjoutin pour apporter ce type de déchets.

Travaux sur le pont entre Meroux et Moval

Ils devraient débuter à partir du 5 juillet. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune ou demander au secrétariat de la Mairie.

Conférence nutrition

Le 20 septembre, à 14h00, salle Michel Brouque, une conférence nutrition vous est proposée gratuitement dans le cadre des activités santé. Elle sera suivie d'ateliers. Plus d'informations fin août.

Chats errants

La première campagne de stérilisation et d'identification des chats errants se déroulera, selon les modalités décrites dans les Brèves de mars, du 18 juillet au 31 décembre 2016 dans les secteurs suivants : rue des Pommiers puis lotissement de la Praie, rue du 15 juillet et rue du vieux Puits.



Le mini marché

Au vu du succès du marché du dernier vendredi de chaque mois, voici désormais le mini marché. Il se tiendra tous les vendredis de 17h à 20h, place de l'église. Il n'y aura pas d'interruption pendant les grandes vacances ! Dernière nouvelle : à partir du 8 juillet, un poissonnier et un maraîcher viendront tous les 15 jours.

Bientôt les vacances

Les vacances arrivent, prenons nos précautions pour ne pas avoir une mauvaise surprise au retour.... Pour cela, vous pouvez contacter la gendarmerie au 03 84 29 40 17 afin de les prévenir de votre absence. Dès lors, des patrouilles seront organisées régulièrement.



Prévenez aussi vos voisins afin qu'ils vérifient pendant votre absence que tout est normal. Ils préviendront eux-aussi la gendarmerie en cas de doute.

Concours communal des maisons fleuries



Malgré les intempéries de ces dernières semaines, n'hésitez pas à participer au concours communal 2016 ! Pas besoin de vous inscrire ! Le comité de fleurissement passera dans toutes les rues pendant la première quinzaine de juillet et observera votre travail de mise en valeur de votre maison.

Concours des villages fleuris

Notre commune s'est inscrite à ce concours départemental 2016. Merci à tous de soutenir cette action en continuant à rendre toujours aussi jolies les maisons du village.

Fermeture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 18 au jeudi 21 juillet inclus ainsi que les samedis 9, 16 et 30 juillet + les 13 et 20 août. Pour toute urgence, contactez le Maire ou l'un des Adjointes.

Bien vivre ensemble

La taille des haies

Toutes les haies doivent être régulièrement taillées afin de permettre une visibilité sécurisée depuis les voies communales. Elles ne doivent pas empiéter sur les terrains voisins qu'ils soient privés ou communaux. Une taille régulière permet de maîtriser le volume des haies qui prend rapidement de l'importance.



Le conseil municipal a voté



- La convention de regroupement pédagogique avec Vézelois pour les enfants de maternelle et de CP dès septembre 2016.
- La convention de fauchage pour une durée de 3 ans.
- La mise en œuvre du nouveau schéma départemental de coordination intercommunal (SDCI) qui entérine la dissolution de RPI Meroux-Moval-Sévenans.

Le conseil municipal a été informé

- du cadeau qui sera fait aux CM2 à l'occasion de leur départ en 6^{ème}.
- De l'achat des candélabres pour la place de la Mairie et de la construction de l'abri pour le terrain de pétanque.
- Du remplacement de la voiture communale.
- De l'état des subventions pour la maison intergénérationnelle.

Etat civil

Mariages :

Mélanie HEITZ et Remi FERRONATO, le 11 juin

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Le coin des associations

Les Baladins

Pour la première fois depuis bien longtemps, les Baladins n'ont pas chanté à Meroux en ce début d'été... Pas parce qu'ils sont tous devenus subitement aphones, pas parce qu'ils n'ont plus de chansons dans leur répertoire, pas parce qu'ils n'aiment plus chanter à Meroux... La raison est toute simple : Martine Meyer, la talentueuse pianiste du groupe, se bat depuis plusieurs semaines contre une méchante maladie qu'elle est, heureusement, en train de vaincre courageusement. Elle ne reviendra exercer son talent auprès des choristes que cet automne. Sans pianiste, les Baladins sont franchement démunis. Plutôt que de donner un spectacle "à capella" en juin, ils continuent à travailler d'arrache-pied pour vous présenter le meilleur d'eux-mêmes, avec leur pianiste préférée, en fin d'année. Les Baladins savent que les Meroutains comprennent leur décision. A très bientôt !



Meroux et Merveilles

Top départ pour l'organisation du festival 2017 ! Le samedi 23 juillet, dans la grande salle du fort, les bénévoles de l'association vous attendent pour vous présenter ce qu'ils ont prévu pour vous en 2017.



Vide grenier

Le 11 septembre, le vide grenier organisé par le Comité des fêtes revient au cœur du village. Plus d'informations sur le flyer joint.

Divers

Avis aux propriétaires fonciers et aux habitants

Le géomètre du cadastre effectuera la mise à jour périodique du plan cadastral entre juin et octobre 2016. Il sera amené à pénétrer sur les terrains des propriétaires ayant effectué des constructions nouvelles, démolitions, ajouts de constructions. Vous êtes invités à lui laisser l'accès des terrains pour qu'il effectue les travaux de lever. Pour obtenir plus de précisions, vous pouvez contacter le bureau des géomètres au 03 84 58 81 57 ou au 03 84 58 81 01.

Vous pouvez bloquer les démarchages commerciaux sur votre téléphone

Le secrétariat d'Etat au Commerce met à votre disposition le site internet bloctel.gouv.fr afin de vous permettre de ne plus être importuné par le démarchage commercial par téléphone. Cela fonctionne aussi bien sur votre fixe que sur votre portable. L'inscription se fait directement sur le site gouvernemental. C'est un service gratuit opérationnel sous 30 jours pour une durée de 3 ans.



Vous pouvez aussi effectuer cette démarche par courrier papier. Pour cela, il faut envoyer à cette adresse

Société Opposetel, Service bloctel,
6 rue Nicolas Siret 10 000 TROYES

avec les renseignements suivants : adresse complète ; nom ; prénom ; n° du ou des téléphones concernés (jusqu'à 8 numéros). Il faudra plus de 30 jours pour que ce service soit opérationnel.